

MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

BTS MAINTENANCE DES SYSTÈMES OPTION A : SYSTÈMES DE PRODUCTION EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Ce BTS forme des spécialistes de la maintenance et apporte aux élèves des compétences technologiques, organisationnelles et relationnelles.

Les enseignements pluritechnologiques (électrotechnique, mécanique, automatique, hydraulique) rendent l'élève capable de détecter une panne, de diagnostiquer les dysfonctionnements, d'établir le plan de réparation et d'assurer la remise en service de l'installation.

L'option systèmes de production permet de maîtriser le fonctionnement des systèmes de production pour pouvoir dialoguer avec les opérateurs et/ou les décideurs.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mécanique.
- Électrotechnique.
- Gestion appliquée à la maintenance et à la communication.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Les services de maintenance des entreprises (technicien de maintenance).
- Les entreprises installatrices de matériel à forte automatisation.
- Les bureaux des méthodes de maintenance

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat, de préférence scientifique, technologique ou professionnel (MEI, ELEEC, PLP, TU).
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 8 périodes de 2 à 4 semaines en formation de septembre à mai. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.



CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS
ACADEMIQUE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du lycée Charles Coulomb - 16000 ANGOULEME
Tél. : 05 45 61 83 00
Contact : DDFPT et RBDE

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- École d'ingénieurs.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 10500€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2024-2025

- Taux de présentation aux examens : 100,00 %
- Taux de réussite aux examens : 91,70 %
- Taux de poursuite d'étude : 23,00 %
- Taux d'insertion : 77,00 %
- Taux d'insertion global dans l'emploi : *Données non disponibles*
- Taux d'insertion dans le métier visé : *Données non disponibles*
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP36968

Date d'enregistrement de la certification : 19/10/2022

